

Chapitre 7

Élaborer et mettre en œuvre la politique à l'égard des enseignants

Résumé

La politique à l'égard des enseignants doit pouvoir s'appuyer sur des recherches approfondies et conduire à des accords fructueux entre les parties en présence et à des stratégies solides de mise en œuvre. Ce chapitre décrit les processus de consultation, d'élaboration et de mise en œuvre sur lesquels se basent les politiques « qui marchent ». Il examine les principales lacunes des recherches et des informations sur lesquelles se fondent les politiques et suggère des priorités pour les travaux futurs dans ce domaine.

L'expérience d'un certain nombre de pays montre que sans la participation active des enseignants et de leurs représentants à l'élaboration des politiques qui les concernent et sans leur sentiment que la réforme leur « appartient », il est pratiquement impossible de réussir à introduire des changements profonds. Par ailleurs, les partenaires sociaux ne devraient pas pouvoir opposer un veto à des réformes imposées à l'issue d'un processus démocratique. Le juste équilibre est difficile à trouver, mais un dialogue et des consultations permanents et francs sont indispensables à cette démarche.

Outre les mécanismes de consultation, il existe d'autres dispositions institutionnelles qui peuvent favoriser le dialogue et amener les enseignants et leurs associations à participer à l'élaboration des politiques les concernant. Par exemple, dans plusieurs pays des conseils de l'enseignement se sont constitués qui offrent aux enseignants et autres parties prenantes un cadre pour élaborer les grandes orientations et, surtout, un mécanisme de définition des normes pour leur profession.

Il est devenu évident que les informations et les données disponibles sur les enseignants, leur travail et leur carrière ne correspondent qu'à une partie seulement du spectre couvert par la politique qui les concerne. La collecte de meilleures informations nationales et internationales sur les enseignants est donc une priorité. Dans la plupart des pays, les recherches sur la profession enseignante présentent de grandes lacunes. Pourtant ces recherches sont importantes non seulement pour améliorer la base de connaissances utilisée pour élaborer la politique à l'égard des enseignants, mais aussi pour introduire de nouveaux éléments d'information et de nouvelles idées dans les établissements scolaires et pour s'assurer que les enseignants s'investissent plus activement dans les nouveaux savoirs. L'élaboration des politiques tirerait également profit d'un suivi et d'une évaluation plus larges des innovations et des réformes. Les politiques devraient plus souvent donner lieu à des expériences pilotes avant d'en généraliser la mise en œuvre.